

## À la une

**Magibus 2 : le retour de la procédure civile  
« magique »**

note par Corinne BLÉRY et Noémie REICHLING  
sous D. n° 2025-619, 8 juill. 2025

*Applicable en grande partie au 1<sup>er</sup> septembre 2025, le décret Magibus 2 apporte par petites touches des simplifications au Code de procédure civile, notamment sur la dématérialisation des procédures, la compétence territoriale en matière de mesures d'instruction in futurum et la procédure orale.*



© Généré par l'IA

## Actualité

**Open data des décisions judiciaires : vers  
une occultation beaucoup  
plus systématique**

focus

**« La médiation a désormais  
acquis ses titres de noblesse »**

entretien avec Sophie HENRY  
et Bérangère CLADY

## Jurisprudence

**Un jugement de divorce  
étranger ayant acquis force  
de chose jugée rend caduques  
les mesures provisoires  
ordonnées par le juge français**

note par Nicolas SADOURNY  
sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 21 mai 2025

Fiches  
pratiquesDécret  
du  
18 juillet 2025

## Gazette Spécialisée

## PROCÉDURE CIVILE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Soraya AMRANI-MEKKI

Agrégée des facultés de droit, directrice du département Droit  
de l'École de droit de Sciences Po Paris

AVEC LA PARTICIPATION DE

Daniel BARLOW, Corinne BLÉRY, Jacques BOULARD, Muriel CADIOU, Stéphane FERTIER, Valérie GEORGET, Thibault GOUJON-BETHAN, Thomas Habu GROUD, Florence GUERRE, Charlotte HILDEBRAND, Nicolas HOFFSCHIR, Mehdi KEBIR, Laurence KIFFER, Laurent LEMAIRE, Lucie MAYER, Vincent ORIF, Martin PLISSONNIER, Yann UTZSCHNEIDER, Sophie VALAY-BRIÈRE et Alexandre VICTOROFF





## FORMATION

# Les Entretiens du Dommage Corporel 2025

JEUDI 27 NOVEMBRE 2025

9H-17H / PARIS 7<sup>e</sup>

*Save the date !*

Formation Lextenso organisée avec  
la rédaction de la **Gazette du Palais**



### DIRECTION SCIENTIFIQUE

- **Claudine Bernfeld**, avocate au barreau de Paris, Cabinet Bernfeld Ojalvo Associé, présidente de l'Association nationale des avocats de victimes du dommage corporel (ANADAVI)
- **Frédéric Bibal**, avocat au barreau de Paris, Cabinet Bibal, vice-président de l'ANADAVI, délégué général de l'Antenne nationale de documentation sur le dommage corporel (ANADOC)

Intervenants à venir



### PUBLICS CONCERNÉS

Avocats, magistrats, assureurs, juristes

- Matière : dommage corporel
- Prérequis : avoir de bonnes connaissances en dommage corporel
- Niveau d'enseignement : 3 (avancé)



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Analyser les dernières évolutions jurisprudentielles du droit du dommage corporel
- Maîtriser les impacts de ces évolutions sur la pratique
- Acquérir une méthodologie efficace pour le traitement de ses dossiers



### VALIDATION DE LA FORMATION

- Un **support de formation pratique** sera envoyé par mail à chaque participant avant la formation
- À l'issue de la formation, un **certificat de réalisation** sera remis à chaque participant, attestant des heures de formation effectivement suivies.
- Un **QCM de validation** sera également proposé afin d'évaluer la compréhension des principaux points abordés.

### PROGRAMME

8H45 : Accueil des participants

9H00 : Début de la formation

#### Revue de jurisprudence de droit du dommage corporel

Un panorama de l'actualité jurisprudentielle incontournable avec l'éclairage d'un magistrat

Questions et débats

12H30-14H00 : Déjeuner assis

#### Cas pratiques

Des mises en situation permettant la discussion selon un mode contradictoire avec un panel d'avocats

Questions et débats

17H00 : Fin de la formation



#### Découvrir Les Entretiens du dommage corporel

Retrouvez en vidéo le concept présenté par les intervenants, les témoignages des participants et l'ambiance de la formation !

[youtube.com/@Lextenso/videos](https://youtube.com/@Lextenso/videos)



### MODALITÉS D'ACCUEIL

Suite au succès de l'édition 2024, la formation se tiendra à nouveau dans le **grand amphithéâtre Lavoisier de la Maison de la Chimie**, un cadre reconnu pour son confort et son accessibilité.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique, vous pouvez adresser un e-mail à [relationclients@lextenso.fr](mailto:relationclients@lextenso.fr)

Tél : 01 40 93 40 40

*Pas de captation ni d'autres sessions organisées.*



#### Programme et inscription :

<https://lext.so/n16dyu>

Date limite d'inscription :

le mercredi 26 novembre

à 12H

Tarif : 945 € HT (1134 € TTC)

#### Tarif Jeunes professionnels :

sur présentation d'un justificatif de statut

dans les 5 premières années suivant la

prestation de serment : **803,25 € HT**

(963,90 € TTC)

#### Relation clients :

[relationclients@lextenso.fr](mailto:relationclients@lextenso.fr)

Tél. : 01 40 93 40 40



## Gazette du Palais

### Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense  
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

### Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

### Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

### Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordnatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

### Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : [redactiongp@lextenso.fr](mailto:redactiongp@lextenso.fr)

### Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : [relationclients@lextenso.fr](mailto:relationclients@lextenso.fr)

Publicité : [julien.combaud@lextenso.fr](mailto:julien.combaud@lextenso.fr)

Tél. : 01 40 93 40 68

### Tarifs 2025

· Prix TTC au n° : 25,53 €

+ frais de port

· Abonnement France (un an) :

Journal seul : 621,79 € TTC

Recueils + table seuls : 601,37 € TTC

Journal, recueil + table : 832,12 €

Abonnement feuilleteable numérique : 264,44 € TTC

· Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 699 €

Journal, recueil + table : 899 €

Abonnement feuilleteable numérique : 259 €

Internet : [gazette-du-palais.fr](http://gazette-du-palais.fr)

Twitter : [@LextensoAvocat](https://twitter.com/LextensoAvocat)

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Dupliprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 1 088 g éq. CO<sub>2</sub>



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,

sauf exceptions prévues par la loi.

**Projets d'articles** : les manuscrits doivent être adressés par

courriel en format word à [redactiongp@lextenso.fr](mailto:redactiongp@lextenso.fr)

et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas

de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits

communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon

suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant

unique permettant de retrouver directement l'article

via un moteur de recherche ou sur [www.labase-lextenso.fr](http://www.labase-lextenso.fr)

## Actualité

GPL480m3 ■ **Open data des décisions judiciaires : vers une occultation beaucoup plus systématique** 3

GPL480m4 ■ **Réformer pour juger plus vite : les propositions de la Cour de cassation** 5

GPL480n4 ■ **« La médiation a désormais acquis ses titres de noblesse »**  
entretien avec Sophie HENRY et Bérangère CLADY 7

## Doctrine

GPL480n3 ■ **Magicobus 2 : le retour de la procédure civile « magique »**  
note par Corinne BLÉRY et Noémie REICHLING sous D. n° 2025-619, 8 juill. 2025  
et Ministère de la Justice, DACS et DSJ, circ., 10 juill. 2025, de présentation  
du décret n° 2025-619 portant diverses mesures de simplification  
de la procédure civile, NOR : JUSC2520030C : BOMJ, 16 juill. 2025 9

## Jurisprudence

GPL480j7 ■ **Un jugement de divorce étranger ayant acquis force de chose jugée rend caduques les mesures provisoires ordonnées par le juge français**  
note par Nicolas SADOURNY sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 21 mai 2025 15

GPL479s5 ■ **Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation**  
par Catherine BERLAUD 18

GPL479j5 ■ **Panorama de jurisprudence du Conseil d'État**  
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 22

GPL480i7 ■ **Chronique de jurisprudence du Tribunal des conflits et du Conseil d'État : le contentieux du monde judiciaire**  
par Antoine BERGER et Léo ANDRÉ en exclusivité sur la Base Lextenso : <https://lext.so/GPL480i7> 

## Gazette Spécialisée

### PROCÉDURE CIVILE

25

Sous la responsabilité scientifique de  
Soraya AMRANI-MEKKI